



INFORMATION DE VOS ELUS CEPF

SEANCE PLENIERE CEPF 16 et 17 NOVEMBRE 2015



BNP PARIBAS

Création d'un nouveau centre d'expertise en Ligne à Orléans : Net Assurance

Dossier présenté par : **Christelle Froger** - Responsable Pôle Opérationnel

Marie-Hélène Auclair - Responsable des Ressources Humaines

[\(Voir dossier présenté ici\)](#)

La CFDT a marqué sa satisfaction de voir la création de NET ASSURANCES un nouveau métier au sein de la BEL. C'était une forte demande des élus car il est important de pouvoir proposer des évolutions aux salariés de ce site dont certains sont historiquement assez peu mobiles. La direction considère que le modèle proposé a du sens car les performances de nos collègues des CRC dans le domaine des assurances IARD sont reconnues.

Au départ, ce centre d'expertise comprendra 35 salariés volontaires qui, issus du CRC, seront les premiers à expérimenter ce nouveau centre. **Le projet devra :**

- **Permettre une spécialisation** : la commercialisation de l'assurance en ligne devient une activité à part entière valorisée au sein d'un centre d'expertise ;
- **Renforcer une compétence, déjà acquise depuis deux ans, sur la Multirisques Habitation et l'auto** : consolider l'expertise et poursuivre la professionnalisation de l'activité ; Etendre les perspectives de carrière sur ce bassin d'emploi ;
- **S'adapter aux comportements et attentes des clients, en proposant une gamme plus large de produits d'assurance dommages à distance** : digitalisation et « Omnicanalité » des parcours d'achats qui démarrent sur le web et finissent par téléphone.

Les élus CFDT ont toutefois regretté l'absence, pour l'instant, de création de postes.

A l'avenir, ce centre d'expertise représenterait des perspectives pour la mobilité interne car la direction envisage bien de promouvoir nos collègues de Saran passés par les CRC. Les salariés déjà expérimentés, pourront donc acquérir de nouvelles compétences.

Complément d'information : Personal Investors (Ex Cortal Consors)

(Dossier présenté en plénière du **5 novembre 2015 dernier**)

Interventions : **Fabrice Flet** - Comité Direction

Barbara Staub - Responsable des Ressources Humaines

A la suite des questions des élus CFDT, la direction est venue apporter un complément d'information car la nature de la cession à B* Capital du fonds de commerce représenté par « les clients sophistiqués » a changé. Ce n'est plus un apport d'actifs mais une cession d'actifs... En effet, à la suite de l'affectation de différents éléments comptables, la valorisation de cette activité est ressortie déficitaire et il a donc fallu procéder par « cession d'actifs ».

Par ailleurs, lors du transfert des comptes de Cortal Consors essentiellement vers NET EPARGNE, un fort surcroît de travail est apparu et les élus ont demandé un renfort en effectifs mais aussi une reconnaissance méritée pour nos collègues qui ont vécu cette période « stressante ».

Selon la direction, ce surcroît de travail a été absorbé en faisant appel à du personnel temporaire. Tous les clients ont été transférés et les derniers salariés sont partis mi-novembre vers la Banque en Ligne.

A ce stade, plusieurs intérimaires resteront jusqu'à la fin du mois de novembre. Pour ce qui concerne la clientèle passant des ordres de bourse, la direction indique qu'il n'y aurait pas eu de flux d'appels excessif... Selon la direction « le service Net Bourse est proposé aux clients mais c'est un service au sein de Net Epargne ».

La direction fait remarquer que le surcroît de travail n'a duré que quelques jours et, pour ce qui concerne la



INFORMATION DE VOS ELUS CEPF

SEANCE PLENIERE CEPF 16 et 17 NOVEMBRE 2015



BNP PARIBAS

reconnaissance du travail fourni demandée par les élus CFDT (prime ou bonus), « il n'est rien prévu de particulier ».

Commentaire CFDT : Même si en matière de reconnaissance du travail fourni par les salariés accompagnant un transfert d'activités il n'existe pas de règles écrites, il est indéniable que ces opérations ont nécessité de la part des salariés un engagement et des efforts supplémentaires importants. La CFDT considère que la fin de non-recevoir de la direction vis-à-vis de nos collègues de « l'ex Cortal Consors » en ces moments difficiles et très prenants est incompréhensible et injuste pour ne pas dire plus...

Evolution de l'organisation des UPM IPS/ Wholesale :

Dossier présenté par : **Philippe Laniesse** - Responsable du Groupe Organisation Informatique
([Voir dossier présenté ici](#))

D'après la direction, ce rapprochement entre les deux activités n'impactera pas les effectifs, leurs tâches sont standards. Aujourd'hui il s'agit plutôt d'une problématique de rattachement que de contenu des activités.

Changement de rattachement mais pas de fonction :

Ce projet vise à rapprocher au maximum les salariés d'ITP avec les métiers pour lesquels ils travaillent. Suite à l'intégration de BP2S au sein du pôle CIB et aux travaux d'optimisation et de transformation des UPM CIB CB et BP2S engagés dans le cadre du Programme WHOLESale, les ambitions sont de :

- **Répondre aux objectifs ITG IPS Wholesale :**
 - ◇ harmoniser les organisations et les modes de fonctionnement pour les métiers CIB et BP2S ;
 - ◇ identifier des axes de synergies possibles entre les activités et équipes existantes ;
 - ◇ standardiser et industrialiser les gestes techniques de support applicatif et technique .
- **Répondre aux attentes des métiers Wholesale :**
 - ◇ optimiser et simplifier le modèle de support technique et le fonctionnement des UPM ;
 - ◇ rationaliser les activités de Production ;
 - ◇ proposer un modèle plus réactif, agile et performant ;
 - ◇ renforcer la proximité avec les activités des métiers en proposant un modèle par Business Line aligné sur les grandes familles de patrimoines applicatifs.

Pour ce métier, si baisse de coûts il doit y avoir, elle se ferait plutôt au travers des achats et/ou de la renégociation des contrats avec les assistants extérieurs.

Au niveau des synergies, pas d'élément particulier : notre activité est industrielle avec des changements qui se produisent chaque année. Pas de « réinternalisation » ni d'externalisation supplémentaire. Il n'est pas question de créer de postes de manager. Ils sont aujourd'hui au nombre de 6 avec 2 « co-head ». Ce projet n'est qu'une étape.

Une des conséquences de sa réalisation sera que les salariés internes seront renforcés face « aux clients ». Il y a actuellement 60 % d'externes et 40 % d'internes, proportion normale dans le marché actuel et la direction n'envisage pas d'évolution majeure.

Elle prendra le temps nécessaire pour la mise en œuvre et cela pourra aller de 4 à 6 mois. Les équipes sont basées à Montreuil : Valmy 6 et Valmy 1 (dans le bâtiment D) et ne changeront pas de lieu de travail car les personnes se déplacent facilement entre les deux immeubles. Les formations utiles pour ce rapprochement se feront dans le cadre du calendrier habituel.



INFORMATION DE VOS ELUS CEPF

SEANCE PLENIERE CEPF 16 et 17 NOVEMBRE 2015



BNP PARIBAS

Consultation sur la nouvelle organisation des équipes transversales de la RH - CIB

Déclaration CFDT : Les élus CFDT ont fait part de leur amertume voire de leur tristesse de constater qu'une partie des tâches effectuées par nos collègues RH transverses de CIB part vers le Portugal. On voit bien que CIB « copie » une organisation mise en place au préalable chez BP2S. Ce pays devient un véritable « Hub administratif » pour CIB mais aussi pour d'autres secteurs de la banque (cf : le transfert de certaines activités de la fonction Finance). Les élus CFDT souhaitent évidemment que BNPP génère de l'emploi dans ce pays, qui en a bien besoin, en créant de nouvelles activités commerciales mais au détriment de l'emploi en France et en Belgique.

Les élus CFDT ont insisté sur l'aspect très négatif que ces délocalisations de tâches auront sur les comptes sociaux de la nation (Sécurité Sociale, AGIRC/ARRCO etc...) mais aussi sur l'image de BNPP comme employeur en mesure de proposer des postes aux jeunes étudiants en fin de cursus universitaire.

Par ailleurs, compte tenu des difficultés rencontrées par nos collègues en mobilité, les élus CFDT ont demandé un accompagnement avec une priorité de reclassement pour les personnes concernées et un suivi particulier pour celles dont les tâches seront transférées.

Réponse de la direction : Elle assurera le suivi auprès des élus du CEPF et un RH est désigné pour l'accompagnement mais il n'y aura pas de priorité de reclassement...

Les élus ont voté à l'unanimité CONTRE cette nouvelle organisation.

Consultation sur l'organisation des activités des analystes de crédit CIB

Déclaration CFDT : Les élus CFDT ont fait part de leur réprobation sur ce projet qui propose peu d'économies au regard des conséquences à la fois sociales et en termes d'image. En effet, les tâches qui seront transférées au Portugal font partie de celles qui permettent aux jeunes embauchés par BNPP de mettre « le pied à l'étrier » et donc de se familiariser avec leur nouveau métier... Par ailleurs, compte tenu des difficultés rencontrées par nos collègues en mobilité, les élus CFDT ont demandé un accompagnement avec une priorité de reclassement pour les personnes concernées et un suivi particulier pour nos collègues dont les tâches seront transférées.

Réponse de la direction : La direction assurera le suivi auprès des élus du CEPF et un RH est désigné pour l'accompagnement mais il n'y aura pas de priorité de reclassement...

Les élus ont voté à l'unanimité CONTRE cette nouvelle organisation.



INFORMATION DE VOS ELUS CEPF

SEANCE PLENIERE CEPF 16 et 17 NOVEMBRE 2015



BNP PARIBAS

Examen de l'effectif des pôles et fonctions de BNP Paribas SA au 30 septembre 2015

L'établissement des pôles et Fonctions au 30 septembre totalise 14 889 salariés au 30 septembre 2015 contre 14 783 au 30 juin 2015, soit une augmentation de 106 salariés. Le point notable est l'intégration des collaborateurs au sein des fonctions Conformité et Juridique dont le nombre passe de 250 salariés à 581 salariés.

En terme de flux, hors effets de périmètre, 769 salariés sont entrés dans l'établissement contre 761 au trimestre précédent. Les sorties sont de 652,5 ETP au 30 septembre contre 680,8 ETP au 30 juin 2015.

Les Fonctions Groupe représentant 5698 salariés au 30 septembre contre 5 154 au 30 juin. Cette augmentation significative (11 %) en un trimestre s'explique notamment par l'intégration de la fonction Juridique et Conformité Groupe (**respectivement + 232 salariés et + 231 salariés**).

Les effectifs de l'Inspection générale augmentent de 10 salariés. La fonction ITP « autre » diminue de 23 salariés en raison du transfert vers **la fonction Conformité**.

CIB compte 2 890 salariés au 30 septembre contre 3 110 au 30 juin en raison du départ de salariés vers la fonction Groupe (166,3 ETP vers la Fonction Juridique et 91 vers la Fonction Conformité Groupe). Hors effets périmètre, l'effectif est stable.

Dans le pôle IFS, la baisse de 708 à 649 collaborateurs fait suite au projet présenté au CE des fonctions centrales de l'ex pôle IS.

Le métier BDDF compte 3 607 collaborateurs au 30 septembre contre 3 736 au 30 juin soit une baisse de 3 % reportée vers les fonctions juridiques, qui intègrent 88,7 ETP, et la fonction Groupe qui intègre 95,3 ETP. 85 % de ces départs sont issus des fonctions de BDDF.

Une légère baisse de l'effectif des ASR est à noter, à raison de 8,8 ETP en départs en retraite et avec 0,8 ETP en mobilité entrante.

L'effectif de RD&I est stable.

Celui d'IRB baisse de 3 % en raison du **transfert vers la Conformité et la Fonction Juridique**.

Les effectifs de Personnel Investor (PI) baissent quant à eux de 11 % en raison de 19,5 mobilités sortantes, dont 50 % vers BDDF Réseau.

Commentaires de la CFDT : Il serait utile de détailler l'information sur les effectifs de CIB au regard de la diversité des métiers et des fréquentes réorganisations, évolutions, réaffectations, transferts, etc. Au moins pour CIB ITO, en scindant l'IT et les opérations.

La direction évoque une légère baisse pour les ASR alors qu'elle atteint 8 personnes et que les délégués du personnel et le comité d'établissement posent régulièrement des questions sur les non-remplacements des départs en retraite et le devenir de ce métier. C'est un indicateur important.

Par accord, l'effectif des organismes sociaux doit être stable. Or nous notons quatre départs non remplacés à ce stade. Nous demandons que tous les efforts soient mis en œuvre pour les remplacer.



INFORMATION DE VOS ELUS CEPF

SEANCE PLENIERE CEPF 16 et 17 NOVEMBRE 2015



BNP PARIBAS

Depuis le dernier trimestre, nous insistons sur le changement culturel que représente l'évolution de la fonction conformité et sur la nécessité d'un accompagnement pédagogique. Nous réitérons notre demande de suivi du projet et sur le besoin d'explications. Sur ce point, le Président nous indique que des initiatives ont été prises, dont les séminaires d'intégration. Elles vont se poursuivre.

Examen au 30 septembre 2015 des CDD, des contrats de travail temporaire, des salariés des entreprises extérieures, des stagiaires et prévisions pour le 4ème trimestre 2015 des salariés en CDD et des salariés d'entreprises de travail temporaire.

Les salariés d'entreprises de travail temporaire étaient 301 en juillet, 297 en août et 335 en septembre. Ils travaillaient principalement pour CIB (34 %) et BDDF (25 %), le motif de surcroît d'activité étant la principale raison. La hausse de cet effectif est de 9 % par rapport au deuxième trimestre 2015 : il s'établit à 311 en moyenne contre 285 et représente 2,1 % de l'effectif du CEPF, ce qui reste faible.

Les salariés en CDD (*contrat à durée déterminée*) sont au nombre de 140, soit une augmentation de 19 %. Celle-ci doit être pondérée, par le fait qu'ils représentent 0,9 % de l'effectif du périmètre. RH Groupe et CIB en sont les principaux utilisateurs. **Le remplacement est le motif principal.**

597 stagiaires étaient présents au 3ème trimestre, contre 524 au 2ème trimestre, soit une augmentation de 14 %. Le recours aux stagiaires étant marqué par la saisonnalité, ce volume est à rapprocher du 3ème trimestre 2014, où le nombre de stagiaires était de 675. Ils sont accueillis principalement par CIB (219), BDDF (74, dont 34 à BDDF Entreprise), ITP (81) et IFS (41). Ils représentent 3,5 % des effectifs du 3ème trimestre 2015.

Le recours aux sociétés extérieures recule de 2 % (-77 mois hommes en moyenne) et s'établit à 4 373 mois hommes au 3ème trimestre contre 4650 au 2ème trimestre 2015. Les principaux utilisateurs sont ITP IT, DSI BDDF et CIB sur l'ensemble des activités informatiques,

Commentaires de la CFDT : Nous notons un fort accroissement des intérimaires en septembre chez Hello Bank, alors que nos collègues de Cortal Consors viennent d'arriver.

Le Président nous indique que les taux d'intérimaires restent faibles et s'expliquent par des activités ponctuelles et importantes. Nous faisons appel à des intérimaires pour éviter de surcharger nos collègues lors des accroissements temporaires d'activité.